

LA MONSTRE RAIDE du 23 JUIN 2026

REGLEMENT DE COURSE

Le mardi 23 juin 2026, l'association Les Monstres de Cordon organise la montée à vélo musculaire de Sallanches à Cordon, sous le nom de « La Monstre Raide ». Il s'agit d'une montée sèche à vélo musculaire ouverte à tous à partir de 13 ans, en individuel et en fin de journée.

Certificat médical : le course est ouverte aux licenciés FFC, FSGT, UFOLEP et Fédération Française de Vélo (licence qui nécessite un certificat médical), ou aux non licenciés avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition, datant de moins d'un an.

Le temps de parcours est chronométré mais il ne s'agit pas d'une course inscrite dans un circuit officiel avec un classement homologué. Les classements scratch hommes, femmes, hommes moins de 18 ans et femmes moins de 18 ans seront donnés.

Parcours : Départ place de Grenette à côté du Pré de Foire, 730m D+ et 9,2km. Des signaleurs sont présents aux intersections pour éviter les erreurs d'itinéraire. Montée par la D113. Les temps sont donnés au sommet (restaurant Le Refuge). Les coureurs redescendent ensuite sans objectif de rapidité jusqu'au parking du Dandry où un casse croûte convivial est prévu par l'organisation.

Accueil et remise des dossards : mardi 23 juin 2026 à partir de 18h30 place de la Grenette. Mise en place des lignes de départ à 19h20, pour un départ à 19h30.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions et les règlements se font en ligne via le lien ci-dessous disponible entre autres sur le site internet de Cordon Tourisme : <https://www.billetweb.fr/la-monstre-raide1>

L'inscription vaut adhésion à l'association Les Monstres de Cordon pour l'année en cours.

Le prix de 12€ en prévente (jusqu'au 19/06/26 23h59), puis 16 € (jusqu'au 23/06/26 12h00) comprend la mise à disposition du dossard et du transpondeur réutilisable, le chronométrage et le casse-croûte. Le transpondeur doit être restitué directement au sommet du parcours, sans quoi la caution de 60€/coureur sera facturée par l'organisation au coureur.

La Monstre Raide est ouverte aux participants à partir de 13 ans. Pour les mineurs, il est obligatoire de remplir l'autorisation parentale incluse dans le bulletin d'inscription.

LA SECURITE :

Le port du casque à coque rigide et le respect du code de la route sont obligatoires. Une voiture pilote ouvre la course et une voiture balai suit le dernier coureur.

APRES COURSE

Selon leur lieu d'habitation et leur heure de départ du Dandry, les coureurs seront peut-être amenés à rouler à vélo de nuit. Il est de leur responsabilité d'assurer leur bonne visibilité (éclairages et gilet jaune). Il est possible pour les participants de laisser au départ à l'organisation un sac d'affaires personnelles (éclairages, gilet jaune, vêtements de rechange), qui sera monté à l'arrivée par la voiture balai.

RESPONSABILITE CIVILE ORGANISATION :

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour La Monstre Belle. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité en cas de dommages causés au tiers.

INDIVIDUELLE RESPONSABILITE CIVILE ET ACCIDENT :

Chaque concurrent déclare être en possession d'une RC assurance individuelle.